

Résolution: Non au démantèlement aux CFF

Les délégués de la Conférence CCT CFF/CFF Cargo SA, réunis le 6 octobre 2016 à Berne, ont adopté les requêtes suivantes à l'intention de la Direction des CFF:

Non au démantèlement aux CFF

- au détriment de la sécurité - en supprimant des postes de chefs-circulation des trains et dans le management des événements
- au détriment du service à la clientèle - en fermant encore davantage de points de vente
- au détriment des prestations sociales - en modifiant la protection en cas de maladie et d'invalidité
- au détriment du salaire - en faisant supporter au personnel des cotisations d'assurance
- Non à RailFit 20/30